

UN PORTAIL DÉDIÉ



- ✓ Consultez / modifiez vos **informations personnelles** et celles concernant vos hébergements
- ✓ **Mettez à jour les périodes de fermeture** de vos établissements
- ✓ Tenez votre **registre mensuel du logeur**
- ✓ **Editez un reçu de séjour** pour vos hôtes
- ✓ Editez votre **déclaration trimestrielle** et visualisez les précédentes
- ✓ **Reversez votre taxe de séjour en ligne**
- ✓ **Consultez** les documents à votre disposition
- ✓ Consultez la **foire aux questions**
- ✓ Gérez votre **mot de passe**
- ✓ **Contactez votre référent** taxe de séjour



Pour nous contacter

Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir
Françoise LAPEYRONNIE
Référent taxe de séjour

@ : f.lapeyronnie@sarlat-tourisme.com

☎ : 05.53.31.45.41

Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir
Tél : +33 (0) 5 53 31 45 41
3 Rue Tourny - 24200 SARLAT
E-mail f.lapeyronnie@sarlat-tourisme.com
www.sarlat-tourisme.com



TAXE DE SÉJOUR

Déclaration et
paiement en ligne

Rendez-vous sur :
<http://taxe.3douest.com/sarlat>

1

CONNEXION SUR LE SITE

A partir de la page d'accueil du site de télé-déclaration de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir, identifiez-vous.

<http://taxe.3douest.com/sarlat>

The screenshot shows the website's header with the Sarlat Périgord Noir logo and 'OFFICE DE TOURISME'. Below is a navigation menu with 'Connexion' highlighted. The main content area contains a login form with fields for 'localisateur' and 'Mot de passe perdu?'. A green 'Connexion' button is visible. Below the form, there are links for 'Mot de passe perdu?' and 'Pas encore de compte?'. A blue button at the bottom says 'Je crée mon compte hôte'. The left sidebar contains information about the tax, including a list of eligible accommodations and a 'Qui paie la taxe de séjour?' section.

Page d'accueil du site

Saisissez dans le bloc « Connexion » votre identifiant et le mot de passe que vous avez reçu par courrier ou par e-mail.

Sinon, envoyez-nous un mail à l'adresse mail f.lapeyronnie@sarlat-tourisme.com et nous vous adresserons votre identifiant et votre mot de passe par retour de mail.



Attention ! Vous devez personnaliser votre mot de passe à la première connexion.

2

DECLARATION

➤ Faites votre déclaration en ligne

Le code général des collectivités impose la tenue d'un **registre du logeur** (article R.2333-50).

1. Cliquez sur l'onglet « déclaration »
2. Indiquez en ligne les dates de début et de fin de séjours ainsi que le nombre de personnes accueillies au tarif plein ou exonéré.

The screenshot shows the 'ENREGISTREMENT D'UNE DECLARATION PAR PERIODE' form. It includes a table for recording stays with columns for 'Dates', 'Nombre de personnes hébergées (N°)', 'Taxe (N°)', 'Séjour', 'Personnes hébergées', 'Départ', 'Nuit', 'Cost', and 'Dep'. Below the table, there are fields for 'Nb. nombre total de nuitées' and 'Date de départ de la dernière personne hébergée'. A sidebar on the left contains navigation icons for 'ACCUEIL', 'HEBERGEMENTS', 'DECLARATIONS', 'PAIEMENT', and 'FACTURATION'.

➤ Validation de votre déclaration



Un **e-mail de confirmation** de validation de votre déclaration vous est envoyé.



N'oubliez-pas d'indiquer à la collectivité vos périodes de fermeture afin de ne pas être relancé

3

REVERSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR

Le reversement de la taxe de séjour collectée se fait **trimestriellement**.

Faites votre versement **avant le 10 du mois suivant** la fin du trimestre.

1 / PAR INTERNET

Dès validation de votre déclaration, vous pourrez payer par Carte Bancaire.

Le paiement s'effectue alors par carte bancaire.

2 / PAR COURRIER à l'adresse de l'Office de Tourisme

Vous pouvez envoyer votre chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :

Office de Tourisme de Sarlat Périgord Noir
A l'attention de Françoise Lapeyronnie
3 rue de Tourny
24200 Sarlat la Canéda

3/ DIRECTEMENT à l'Office de Tourisme

Vous avez la possibilité de venir déposer votre chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) aux heures d'ouverture de l'office de tourisme.

Rendez-vous en ligne sur : <http://taxe.3douest.com/sarlat>